

LES ÉCHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAMIEG

10.02.2026

A l'aube des célébrations 2026 des 90 ans des congés payés, des 80 ans des Activités sociales et des 80 ans du statut des électriciens et gaziers, conquis sociaux résolument modernes, ce conseil devait se consacrer au suivi de sujets de gestion, de la mise en place du projet de tiers payant hospitalier avec le dispositif ROC. Néanmoins, la CGT a porté le sujet de la protection des données numériques de santé des assurés Camieg et la dépendance des outils informatiques de nos prestataires techniques au Gafam (les 5 grandes firmes américaines dominantes du numérique).

Le Conseil s'est saisi du tableau de bord de l'activité CAMIEG en notant le respect des attendus sur la majorité des indicateurs.

La **CGT** a demandé une restitution sur le téléservice Visio-Contact qui rencontre un certain succès. Il est noté une amélioration des contacts pour les professionnels de santé sous la responsabilité de la Cnam 92 et qui contribue aussi à la qualité des remboursements malgré de multiples mises à jour de leurs logiciels en janvier.

La **CGT** avait prévenu des potentielles difficultés (pic d'appels...) à la mise en place de ROC et des cartes de tiers payants dans le même temps que le renouvellement des ayants droits en complémentaire seul. Le plan d'action (renfort en personnel, sollicitation des antennes) a réduit drastiquement les obstacles. Hormis un solde résiduel des affiliations en écart avec les sur-complémentaires santé (SANERGI IEG, SOLIMUT...) et des errements de l'ancienne chargée de la CSMA, la Camieg a été un socle solide dans cette « situation de crise ».

Autre suivi, les **dépenses** de soins s'affichent à + 5,5% (16 millions d'euros) avec taux élevé pour les dépenses en soins dentaires, les prestations hospitalières et une augmentation plus mesurée en optique. Pour une analyse en profondeur, la Camieg disposera bientôt des données du régime obligatoire par la CPAM 92. Le tableau récapitulatif « **Où envoyer mes documents** » (Annexe 1) permet d'identifier rapidement les bons interlocuteurs auxquels adresser vos documents.

L'usage de la carte vitale est prioritaire à la carte unique de tiers payant et « Mon compte CAMIEG » a enregistré des ouvertures conséquentes par les assurés. (Annexe 2 : **CV CTP où et quand l'utiliser ?** - Annexe 3 : **La ctp en accès libre sur mon compte Camieg**).

La protection des données de santé doit être renforcée dans un monde capitaliste où chaque information a une valeur financière que l'on sous-estime. C'est un marché colossal à 47,2 milliards d'euros de remboursements des frais de soin et biens médicaux au titre de l'activité d'assurance santé complémentaire des organismes d'assurance (Source ACPR 2024). Le partenaire « opérateur de tiers payant » avait subi en 2024 comme d'autres une cyberattaque d'envergure.

LES ÉCHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAMIEG

10.02.2026

Sur interpellation de la **CGT**, les dirigeants ont apporté des éléments au Conseil d'administration, même si les craintes existent avec un président outre-Atlantique, feu follet au quotidien, qui met les Gafam sous une pression indescriptible. Sans dévoiler les processus de cyberdéfense, la dépendance aux outils des majors industriels américains est gérée avec une vigilance extrême avec un renforcement continu en cybersécurité.

Le dernier sujet portait sur la **COG-Convention d'Objectifs et de Gestion qui** comprend les objectifs à atteindre et les moyens alloués pour les réaliser. La COG CAMIEG, initialement prévue de s'achever fin 2026 est prorogée fin 2027 (Elections Camieg en juin).Préalablement à la négociation avec les tutelles, l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) doit mener l'étude évaluative plus des recommandations. La **CGT** travaille d'ores et déjà sur la future COG. La prévention est un axe majeur tout comme le contrôle interne qui doit être renforcé (cotisations, accès aux droits...) et ce, au plus près des besoins des électriciens et gaziers au-delà des limites actuelles prédéfinies par la CNAM. Sans cesse, la lutte contre la fraude vise les assurés sociaux, une contre vérité puisque c'est celle des professionnels de santé qui est à combattre le plus durement possible.

A l'image de la CNIEG, la **CGT** ne se laissera pas éblouir par la reconnaissance du bien-fondé de ces revendications pour mieux se voir préconiser encore plus des diminutions de moyens ou d'externalisations avec la perte d'emplois statutaires.

La CGT délivre aussi quelques brèves :

- Avec le **festival des Energies** à Mondonville le Vendredi 8 et Samedi 9 mai, la protection sociale avec la CAMIEG sera impliquée, et présente dans ce moment d'échanges, de débats et de festivités toutes générations.

- La 9^e journée scientifique Constances (la cohorte **Gazel** est la « petite GRANDE sœur de **Constances** ») est prévu le Mardi 26 mai.

- La visio-conférence France Alzheimer/élus des Activités Sociales le Jeudi 12 mars.



INFO FLASH

80 ans du statut national

**90 ans des congés payés
25 ans de la FNME - CGT**

80 ans des Activités Sociales

**Avec la Carte vitale mise à jour
Vos droits + le tiers payants validés en 2026**

PROCHAIN CA LE MARDI 21 AVRIL 2026